## Le Canada et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

Fondée en 1967, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui réunit le Brunéi, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, et qui inclura bientôt le Viêt Nam, est l'organisation régionale la plus fructueuse de l'Asie et du Pacifique. L'institutionnalisation des relations entre le Canada et l'ASEAN a commencé en 1977, lorsque le Canada est devenu un partenaire de dialogue. Les autres partenaires de dialogue comprennent l'Australie, la Communauté européenne, la Corée du Sud, le Japon, la Nouvelle-Zélande, et les États-Unis. Le partenariat entretenu par cette dialogue donne au Canada un accès priviliegé aux pays de l'ASEAN afin de discuter des sujets d'intérêt mutuel.

Pour les compagnies canadiennes, la région de l'ASEAN représente un marché de plus en plus intéressant: ses populations de consommateurs de class moyenne continuent à accroître, la demande de fonds de capitaux et d'investissements destinés aux projets d'infrastructure demeure grande, et les coûts de productions restent compétitifs. Les marchés doméstiques se voient de plus en plus libéralisés avec l'émergence de nouveaux relations commerciales intra- et inter-régionnales. En 1992, les chefs des gouvernements de l'ASEAN ont signé un accord qui établit une zone de libre-échange en ASEAN (l'AFTA - ASEAN Free Trade Area). Après janvier 2003, les mesures de libéralisation commerciaux serviront un marché d'un total de 350 millions de consommateurs. Une telle coopération économique facilite les activités commerciales des compagnies canadiennes dans les contextes nationaux et régionnaux en Asie du Sud-Est. Les secteurs des transports, télécommunications, enérgie, environnement et du développement des ressourcesnaturelles sont particulièrement promettants pour le secteur privé canadien.

Les relations Canada-ASEAN prennent de plus en plus d'envergure. L'Accord de coopération économique Canada-ASEAN signé en 1981 a été révisé en 1993. Les pourparlers sur des sujets économiques s'entretiennent au niveau des hauts fonctionnaires lors de la réunion annuelle de la commission jointe Canada-ASEAN (JCC- Joint Cooperation Committee). Cette mécanisme permet au Canada d'aborder avec ASEAN des problèmes spécifiques tel que l'accès aux marchés, et le permet actuellement d'arriver à des moyens pour améliorer son part du marché ASEAN face à une compétition grandissante à la fois régionnale et extra-régionnale. De plus, le Ministre canadien des affaires étrangères, de même que les autres partenaires de dialogue, rencontre chaque année ses homologues lors de la Conférence postministérielle de l'ASEAN.

Le Canada et l'ASEAN ont établi plusieurs instances qui ont pour but d'approfondir les liens commerciaux et culturels entre le Canada et les pays membres de l'ASEAN. Le Centre Canada - ASEAN (CCA) à Singapour oeuvre à:

- 1) conscientiser les membres de l'ASEAN sur le Canada, et vice versa;
- 2) promouvoir le secteur privé canadien dans la région ASEAN en facilitant les relations commerciales Canada-ASEAN; et,
- créer et soutenir les stratégies innovatrices d'affaires, de science et technologie afin d'accroître le commerce entre le Canada et l'ASEAN.

Le CCA conjointement avec la Fondation de l'Asie Pacifique à Vancouver, C.-B., entreprend aussi plusieurs projets dans les domaines culturels, éducationnels, commerciaux et médiatiques afin d'élargir la présence canadienne en ASEAN et dans la région de l'Asie-Pacifique en général. Un de ces programmes, entitulé le CanAsian Businesswomen's Network, vise à améliorer l'accès des femmes aux opportunités commerciales au Canada comme en ASEAN, en présentant des contacts personnels et des références dans le pays ciblé d'une membre. Pour plus de renseignements, contacter la coordinatrice canadienne à Vancouver au (604) 684-5986, télécopieur (604) 681-1370.

Le Directeur exécutif du CCA est M. Ian Robertson et le Centre se trouve au 80 Anson Raod, #15-02 IBM Towers, Singapour 0207, tél. (65) 225-7346, téléc. (65) 221-7885. Le CCA a des représentants dans les pays de l'ASEAN (sauf le Brunéi), leurs coordonnées se trouvent dans l'*Annexe I* de ce document. L'adresse de la Fondation de l'Asie Pacifique est: 666-999 Canada Place, Vancouver, C.-B., V6C 3E1, tél. (604) 684-5986, téléc. (604) 681-1370. Son président est M. Michael Phelps.

En 1986 la Chambre de commerce du Canada et chaque Chambre de commerce nationale des pays de l'ASEAN ont ensemble crée le Conseil de commerce Canada-ASEAN (CCCA). Son directeur est Mme Jai Mathu au bureau national de la Chambre canadienne à 55, rue Metcalfe, bureau 1160, Ottawa (Ont.), K1P 6N4, tél. (613) tél. (613) 238-4000, téléc. (613) 238-7643.

Les conseils d'affaires canadiens dans chaque pays de l'ASEAN ont aussi pour but de soutenir les relations commerciales. Leurs membres sont des exportateurs et des gens d'affaires du Canada et du pays hôte. Les coordonnés se trouvent dans l'*Annexe I* de ce document.